



Toulon Habitat Méditerranée
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30 octobre 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 19

| | | | |
|----------------|-------------|----------------|---------------|
| M. MAHALI | M. CAVANNA | Mme MARTINIANI | Mme SIDI DRIS |
| Mme BAGHDAD | M. DE GEA | Mme MATHERON | M. SMAILI |
| Mme BASS | M. GARCIN | M. MORENO | M. STOJANOV |
| Mme BERNARDINI | Mme KADDOUR | M. RICHARD | Mme VALVERDE |
| Mme BOUCHKARA | M. MARKOVIC | Mme RIQUELME | |

Absents/excusés ayant donné pouvoir : 5

| | | |
|---------------|---|-------------|
| M. BEN MIHOUB | à | M. RICHARD |
| Mme CHENET | à | Mme BAGHDAD |
| M. DOYER | à | M. MAHALI |

| | | |
|-------------|---|-----------|
| M. GILLET | à | M. MAHALI |
| Mme PANAGOS | à | M. GARCIN |

Absents/excusés : 3

| | | |
|--------------|-------------|---------|
| M. DE ARAUJO | Mme FORTIAS | Mme PIN |
|--------------|-------------|---------|

Nombre de votants (présents + représentés) : 24

| | |
|---|---|
| DELIBERATION 25-50 Autorisation de délégation de signature de la Directrice Générale Modification n° 2 à l'état nominatif | N° 25-50 – AUTORISATION DE DELEGATIONS DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GENERALE – MODIFICATION N° 2 Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président présente le rapport suivant : Par délibérations n° 24-60, en date du 18 décembre 2024 et n° 25-08 en date du 27 mars 2025, le Conseil d'Administration a autorisé, en application des dispositions de l'article R421-18 du Code de la construction et de l'habitation, Mme Christel MONDOLONI, Directrice Générale, à déléguer sa signature à certains personnels de THM selon leurs fonctions et la spécificité des documents concernés et ce, au vu d'un état précisant et formalisant lesdites délégations et subdélégations. |
|---|---|

Toutefois, en raison d'une modification opérée sur l'organigramme de THM et de la rationalisation des documents soumis à la signature de la Directrice Générale, il convient d'amender l'état récapitulatif des délégations et subdélégations, tel que précisé dans les extraits annexés, pour ce qui concerne la Direction de la Gestion Urbaine de Proximité et la Direction du Patrimoine, Pôle Maintenance Technique du Patrimoine.

En conséquence, il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser la Directrice Générale Mme Christel MONDOLONI, à opérer les délégations de signature selon le document ci-annexé.

Le Conseil d'Administration,

Vu les articles R421-16 et R421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la délibération n° 24-60 du Conseil d'Administration du 18/12/2024,
Vu la délibération n° 25-08 du Conseil d'Administration du 27/03/2025,

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

| | | | | | |
|-------------------------|-----------|-------------------|----------|---------------------|----------|
| Votes favorables | 24 | Abstention | 0 | Votes contre | 0 |
|-------------------------|-----------|-------------------|----------|---------------------|----------|

Article 1

AUTORISE la Directrice Générale Mme Christel MONDOLONI, à opérer les délégations de signature selon le document ci-annexé.

Le Président du Conseil d'Administration,

Mohamed MAHALI



DIRECTION GESTION URBAINE DE PROXIMITE

**DELEGATION DE SIGNATURE AU PROFIT DE
M. Julien AMORUSO – Directeur de la Gestion Urbaine de
Proximité**

Natures courriers et documents

- Notes aux locataires
- Réponses aux courriers des locataires
- Réponses aux courriers divers : fournisseurs, entreprises, partenaires institutionnels, associations de locataires, etc...
- Bons de commande < 1 500 €
- Bons de travaux < 5 000 €



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30/10/2025
ANNEXE A LA DELIBERATION N° 25-50
DELEGATION DE SIGNATURE – MODIFICATION N° 2

DIRECTION DU PATRIMOINE

SUBDELEGATION AU PROFIT DE

M. Didier GENTER – Responsable Maintenance Technique du Patrimoine

Natures documents

- Bons de commande < 1 500 €
- Bons de travaux < 5 000 €

SUBDELEGATION AU PROFIT DE

M. Laurent COTILLE – Référent Sécurité

Natures documents

- Bons de commande < 1 500 €
- Bons de travaux < 5 000 €

SUBDELEGATION AU PROFIT DE

M. David BENVENUTI – Activité Fluides

Natures documents

- Bons de commande < 1 500 €
- Bons de travaux < 5 000 €